



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mamoudzou, le 13 mars 2020

Plan départemental d'actions de sécurité routière Appel à projets 2020 pour PDASR 2020

Dans le cadre de la préparation du PDASR (plan départemental d'actions de sécurité routière), le préfet de Mayotte a lancé un appel à projet pour l'année 2020 sur le site internet de la Préfecture. Cet appel à projet vise à impliquer et mobiliser différents acteurs (services de l'État, collectivités territoriales, associations, organismes, bénévoles...) dans la lutte contre l'insécurité routière.

Les actions proposées doivent être cohérentes avec les enjeux prioritaires du territoire. Ces actions traiteront des thèmes suivants :

- les addictions (alcool, stupéfiants, médicaments ..) ;
- les jeunes ;
- les seniors ;
- le partage de la voirie ;
- piétons ;
- les deux-roues motorisés ;
- vitesse ;
- distracteurs ;
- les risques routiers professionnels,

Si vous souhaitez organiser une opération de sensibilisation ou de prévention à Mayotte, vous avez la possibilité de télécharger les documents de l'appel à projets sur le site de la préfecture : <http://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets/2020>.

Ces projets doivent être transmis par mail à (ibrahim.salim@developpement-durable.gouv.fr) de préférence ou déposés au bureau de l'unité Education et Sécurité Routière de la DEAL à Kaweni (site Subdivision Territoriale Zone Industrielle KAWENI)

La date limite de remise des projets a été repoussée au 29 mars 2020.

Contact presse

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle -
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

www.mayotte.pref.gouv.fr



Préfet de Mayotte



@Prefet976